

Déploiement de SPLS

en Poitou-Charentes

COFIL national 10 juillet 2014



1/ Contexte régional

- 4 départements, 1 seul délégataire (Grand Poitiers)
- Territoires hétérogènes en besoins de LLS : davantage de besoins en logements sur le littoral (Charente-Maritime) avec La Rochelle considéré comme tendu, territoires ruraux ou agglomérations détendues ailleurs.
- Programmation modérée : 1 584 logements PLUS PLAI engagés en 2013 dont plus de 50 % des PLUS PLAI en Charente-Maritime, et 999 logements PLS dont surtout d'importants établissements pour personnes âgées sur tous les départements.



2/ Structuration et pilotage mis en place au niveau régional pour le déploiement

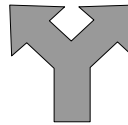
Travail partenarial

Équipe projet

- Chefs de projet DREAL et AROSH
- Gestionnaires (DDT/M, Grand Poitiers)
- Organismes de logement social

Comité de pilotage

- AROSH DREAL
- UESL
- Grand Poitiers (délégataire)
- DDT(M)
- Organismes de logement social



Appui du CEREMA.



3/ Calendrier global et étapes prévues

ETAPES

1 et 2 :
Préparation et
lancement
du dispositif

3 : déploiement

4 : ajustements, tests
et mise en œuvre

Campagne d'ouverture des droits

Diagnostic sur les processus
de programmation actuels

Travail sur les processus de programmation :
comment intégrer SPLS à ces processus ?

Présentation du processus au niveau
départemental

COPIL du 1^{er} juillet

COPIL intermédiaire

COPIL final

juin

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

REUNION DE LANCEMENT
8 juillet

FINALISATION DU DEPLOIEMENT :



4/ Points ayant fait l'objet de discussions

- Exploitation des questionnaires (gestionnaires, bailleurs) pour le diagnostic
- Campagne d'ouverture des droits : compréhension des profils
- Charte de gestion
- Travail sur les processus de programmation
- Information et formation dans les territoires